

# CITOYENNETÉ

## Les banquets citoyens

Centre social le Chemin du Hérisson - Terres-de-Haute-Charente



Au début de l'hiver 2020, le second Les Banquets Citoyens, initiative de la Fédération des centres sociaux à laquelle nos 3 centres sociaux spécifiques ont répondu avec l'EVS association de loisirs en pays Rouillacais. Pour cela, quoi de mieux pour les bénévoles et salariés, voyageurs et non voyageurs d'aller vers en allant à la Foire. La date du 27 juin 2022, jour de la Foire de Rouillac a alors été choisie.

Notre stand s'est distingué des habituels commerces : autour d'un café offert les passants s'arrêtent et la discussion s'engage. « Offrir un café, c'est déjà être dans le nouveau monde » s'émerveille l'un deux, sou-

rire aux lèvres et gobelet à la main. Ce moment de convivialité est organisé par quatre centres sociaux charentais (le Chemin du Hérisson, les Quatre Routes, Les Alliers et l'Association de loisirs en Pays Rouillacais), à l'initiative de la fédération des centres sociaux de France.

Le thème choisi était celui de la citoyenneté. Faire vivre la démocratie est au cœur du projet des centres sociaux, qui sont des associations d'éducation populaire, mais cet aspect fondamental tend à être masqué par les services rendus à la population et à la collectivité. Entre démocratie représentative et démocratie en action, il nous faut faire le

lien, permettre à chacune et à chacun de s'exprimer, de débattre, de confronter son point de vue, et de le faire en toute convivialité.

Convivialité et débat sont bien au rendez-vous du banquet citoyen organisé aujourd'hui à Rouillac. Environ quatre-vingt personnes ont ainsi pris le temps d'échanger. Et chaque fois, la discussion qui démarre sur le thème de la citoyenneté se poursuit sur celui de la convivialité : « il faut aller voir les gens, recréer du dialogue » affirme l'un, « quand on brise la glace, on s'aperçoit que les gens sont comme nous », constate une autre. C'est l'un des enseignements de la journée : « le premier constat est celui d'une carence de convivialité dans notre société ».

Pour continuer cette journée sur la citoyenneté, un deuxième banquet citoyens a été organisé à quelques kilomètres dans un cadre bucolique avec un débat animé par Jérôme Weinhard intitulé « L'amende forfaitaire



taire délictuelle : un frein à la libre circulation des personnes ? ». Changement de cadre et de nouvelles personnes qui ont rejoint ce temps d'échanges.

Au total, cent soixante personnes ont participé à ces deux banquets.

Un facilitateur graphique a suivi toute cette journée et a permis de mettre en image les débats, illustrations qui viendront alimenter les réflexions de la Fédération.

En 2021, rebelote ! Toujours poussés par les contraintes sanitaires, mais déjà en réfléchissant à pérenniser ce type d'actions les Noëls à venir.

LISBETH SPANJERS  
DIRECTRICE

